Sciences Po Strasbourg	
École	de l'Université de Strasbourg

DROIT DU MARCHE INTERIEUR

Par Frédérique BERROD, professeure à Sciences Po Strasbourg et responsable du Master Droit des produits de santé en Europe

Le droit du marché intérieur est au cœur de l'intégration européenne, dont il exprime le sens et la substance. La pandémie de COVID 19 a montré combien cet espace de libre circulation est fondamental sur le plan économique et surtout du mode de vie des européens.

Le marché intérieur est confronté à de nombreux défis. Il doit permettre de développer le Pacte Vert européen, la sécurité alimentaire, la sécurité publique ou la protection du consommateur. Le cours a pour objectif de permettre à chaque étudiant.e de maîtriser les étapes de la lecture et de l'analyse juridique de ces enjeux. Les quatre libertés économiques serviront de socle de réflexion. La libre circulation du citoyen européen permettra de montrer que la libre circulation est aussi une question politique. La libre circulation des données non personnelles est également abordée, pour en comprendre les contours et les enjeux.

Le rôle des Etats membres dans un espace sans frontières intérieures comme le marché intérieur servira de fil rouge aux réflexions pour comprendre ce que signifie pour un Etat d'appartenir à un espace d'intégration.

Le cours du premier semestre est consacré à la libre circulation des marchandises, liberté matricielle dans le marché intérieur.

Le cours du deuxième met l'accent sur la liberté d'établissement et la libre circulation des services, la libre circulation du citoyen et la construction du marché unique numérique.

Ces deux cours peuvent être suivis avec une conférence de méthode annuelle.
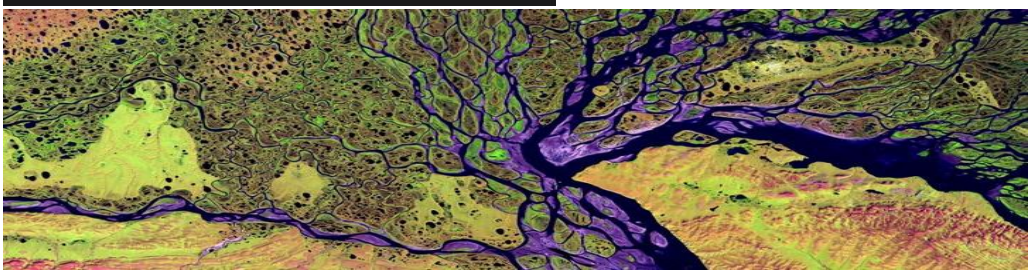
Pour en comprendre les principaux enjeux : https://www.touteleurope.eu/actualite/le- marche-unique.html et https://theconversation.com/lunion-europeenne-sans-le-marche- interieur-un-espace-vide-de-sens-75106, par Frédérique BERROD et Antoine ULLESTAD